



Une lourde menace sur la nappe phréatique est écartée



Depuis la toute première consultation sur la création d'une ISDD (Installation de Stockage de Déchets Dangereux) à Hersin-Coupigny, le Conseil de développement s'y était fermement opposé. Avec les élus et les riverains qui ont défilé le dimanche 11 mai 2025 pour célébrer « une victoire citoyenne », il s'est réjoui de l'abandon du projet. Invitée à formuler son avis sur le futur SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) de l'Artois, notre instance de démocratie participative réaffirme le caractère prioritaire de la préservation de la nappe phréatique. *« Il faut interdire tout projet pouvant provoquer, même à long terme (100 ans !), la détérioration de la qualité de l'eau »,* insiste-t-elle.

Des remarques et des points d'attention



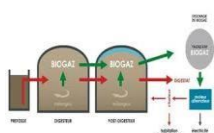
On a longuement reparlé du futur SCoT de l'Artois (Schéma de Cohérence Territoriale) à la réunion plénière du 21 mai 2025. Tout en partageant les orientations et les objectifs adoptés par le conseil communautaire, le conseil de développement a formulé des remarques et relevé quelques points d'attention particuliers. Par exemple, sur le renforcement de réseaux cyclables sécurisés entre les bassins de vie, sur la lutte contre la vacance des logements ou sur le respect du patrimoine et des paysages dans le cadre du développement des énergies renouvelables, ou encore sur l'urgence de finaliser le schéma des aires d'accueil des gens du voyage, sur l'incitation des entreprises industrielles à utiliser le transport fluvial ou sur la complémentarité entre les filières légumières locales et la culture pour l'industrie agroalimentaire. Mis aux voix, l'avis a été adopté à l'unanimité.

Renforcer la solidarité des territoires face aux inondations



Quelles perspectives pour le prochain PAPI (Programme d'Actions et de Prévention des inondations) ? Pour les découvrir, les représentants du Conseil de développement du Pays de Saint-Omer avaient rejoint leurs homologues de la CABBALR le 30 avril 2025 dans la salle Decriem à Isbergues. Les uns vivent en amont et les autres en aval dans le bassin versant de la Lys qui regroupe 225 communes. Des propos de Julien Delattre, directeur adjoint du SYMSAGEL, l'établissement public territorial de bassin, ils retiendront la volonté de renforcer la solidarité des territoires pour mieux se préserver des crises.

Une unité de méthanisation dans les cartons



L'Agglo tire des plans pour développer la méthanisation. Un projet de charte de partenariat a été élaboré en concertation avec GRDF, la Chambre d'Agriculture et la Mission Rev3. Jérôme Brossier, directeur du développement et des aménagements économiques à la CABBALR est venu le présenter à la dernière réunion plénière du Conseil de développement où Ludovic Idziak, vice-président chargé de l'environnement et du plan climat air énergie, a situé les enjeux de la diversification des sources d'énergies renouvelables locales. Sans perdre de vue l'indispensable acceptation sociale du projet, on table sur une unité de production de gaz vert qui pourrait traiter annuellement entre 11 000 et 18 500 tonnes de biodéchets produits par la CABBALR, par l'agriculture et par l'industrie agroalimentaire.